



Témoignage

Autre dénomination : Conseiller d'entreprise

Formation

Ingénieur

en agriculture, agronome, ou ingénieur des techniques agricoles

Diplôme de 2^{ème} et 3^{ème} cycle en économie, gestion



Quelles sont vos missions ?

Je suis conseiller de gestion depuis 6 ans. C'est mon premier poste dans l'accompagnement des exploitants, les questions sont très variées. Installation, investissement, mise en société... il s'agit souvent d'un travail autour de l'amélioration de la cohérence entre ce que vit l'exploitant, ce vers quoi il souhaite évoluer et les caractéristiques de l'exploitation. Je le vis avant tout comme un métier d'écoute et de partage avec les agriculteurs et leur famille. Les temps de partage et de réflexion avec l'équipe (comptables et autres conseillers) sont aussi importants à mes yeux. Ils permettent de rester vigilant sur la nécessité d'aborder chaque question avec le plus d'ouverture possible et de se départir de «jugements» trop hâtifs !

Quelles sont à votre avis les qualités primordiales pour exercer votre métier ?

Apprendre à écouter ! Je ne savais pas vraiment « écouter » au départ. Vouloir donner une réponse à une question qui n'existe pas est un piège de tous les jours ! Apprendre à « regarder » une situation sans la juger. Avoir en tête que quelque chose est toujours possible. Pour ce qui est des connaissances, elles s'apprennent largement sur le tas !

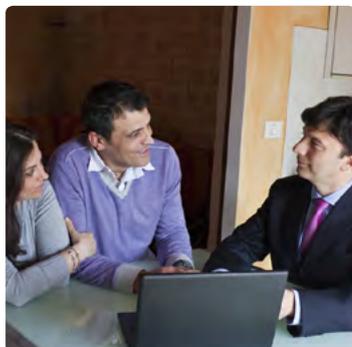
Que vous apporte-t-il ?

Même s'il reste toujours des incertitudes, des questions... la récompense, c'est de rencontrer des exploitants heureux dans la réalisation de leurs projets, confiants dans leurs ressources et leurs capacités à aborder l'avenir.

Dorothee LARUELLE

Conseiller de Gestion, Laon (02)

Activités



Le conseiller de gestion réalise des diagnostics et intervient sur les choix stratégiques des entreprises :

- Il établit un audit de l'entreprise et élabore diverses études liées à la gestion ou aux aspects financiers (Plans d'Amélioration du Matériel ou Etudes Prévisionnelles d'Installation...).
- Il supervise ou réalise éventuellement la comptabilité, effectue les déclarations fiscales et sociales, et formule des préconisations en matière de gestion courante.
- Il conseille l'agriculteur sur la production, la diversification, le domaine commercial, environnemental et patrimonial.
- Il aide les entreprises à structurer leurs projets.
- Il s'informe régulièrement sur les évolutions réglementaires, économiques ou technologiques.
- Il dispense de la formation et anime des groupes (intervention au niveau des stages d'installation par exemple).

Le conseiller de gestion participe aux activités organisationnelles, relationnelles et commerciales :

- Il transmet en interne ses informations, notamment sur les dossiers en cours, et assure une fonction ressource.
- Il intervient éventuellement dans différentes commissions spécialisées composées d'organismes professionnels agricoles chargées de valider des projets.
- Il suit l'évolution de son chiffre d'affaires et le recouvrement des créances relatives aux prestations effectuées.
- Il participe à des groupes de travail en vue de contribuer à l'élaboration de nouveaux produits et services, et en assure le suivi.





Gestion / Administration

Conseiller gestion

Conditions d'exercice

Le conseiller de gestion exerce essentiellement dans les banques, les centres de gestion et les chambres d'agriculture. S'il travaille principalement au bureau, il effectue également de nombreux déplacements pour être présent sur le

terrain. Sous la responsabilité d'un directeur de centre ou d'un chef de service, le conseiller de gestion bénéficie d'une importante autonomie dans l'organisation de son emploi du temps.



Compétences et qualités

Le conseiller de gestion dispose de **connaissances générales en économie, fiscalité**, et des connaissances très pointues en **gestion d'entreprise**. Il maîtrise les outils bureautiques.

Il sait **organiser et animer une réunion**. Doté d'un esprit d'analyse et de synthèse, il fait également preuve de diplomatie et sait s'adapter à de multiples interlocuteurs.

Perspectives d'évolution

- Avec l'évolution de ses connaissances, le conseiller de gestion pourra devenir **directeur de bureau ou de service**.
- Par la suite, s'il développe des capacités managériales, le poste de **directeur de centre ou d'agence** est envisageable.

Pour en savoir +



CONSULTER

- les fiches ROME n° A1301 et M1204 du Pôle emploi
www.pole-emploi.fr

